

RAPPEL

BIEN PLACER SES BACS ❄️

Sortir les bacs dès **19 h**
la veille de la collecte
ou **avant 6 h** le jour même.

Retirer les bacs du chemin
au **plus tard à 21 h** le jour
de la collecte.

1 mètre entre chaque bac.



S.V.P. placez vos bacs
**à l'intérieur de votre
entrée**, comme illustré,
afin de ne pas nuire
au déneigement.



ENTRÉE



ACCOTEMENT



CHEMIN



CHACUN DOIT GARDER SA NEIGE ❄️

Il est **INTERDIT** de pousser la neige sur le chemin,
de l'autre côté de la rue ou dans les fossés.

Vous êtes également responsable
du travail de votre déneigeur.



De la neige déposée
sur la voie publique
peut vous valoir
une contravention.



Merci de votre collaboration!